

	Domaine	Question	Réponse
1.	Préinscription / Inscription	<i>Quelles sont les différentes étapes pour une inscription ?</i>	<p>Phase 1 : E-candidature (obligatoire) – En ligne par le candidat Phase 2 : Examen des dossiers – Par la composante universitaire Phase 3 : Inscription administrative (obligatoire) – En ligne par le candidat</p> <p>Votre inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message « votre demande d'inscription a bien été prise en compte » sera affiché à l'écran. La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes. Veuillez vous munir des informations suivantes : INE ou BEA, n° de sécurité sociale, et de votre carte de crédit pour tout paiement en ligne. Pour les pré-candidatures « e-candidat », l'identifiant correspond à votre code e-candidat précédé des caractères EC; soit un code du type ECXXXXXXXX.</p>
2.	Préinscription / Inscription	<i>J'ai procédé à ma préinscription, j'ai reçu un avis favorable pour mon inscription, mais je ne parviens pas à finaliser mon inscription. Comment faire ?</i>	Contactez le service scolarité à l'adresse scolarite-inspeguadeloupe@univ-antilles.fr
3.	Préinscription / Inscription	<i>Quelles sont les pièces obligatoires à transmettre pour la constitution de mon dossier de candidature ?</i>	Cette liste est disponible au lien http://www.univ-antilles.fr/pièces-fournir-obligatoirement-inscription-2019-2020
4.	Préinscription / Inscription	<i>Puis-je candidater directement au master 2 MEEF si je suis déjà titulaire d'un autre diplôme de niveau bac+4 ou plus ?</i>	Cette inscription peut être envisagée. Une commission statuera à partir de votre parcours de formation et/ou de votre parcours professionnel.
5.	Préinscription / inscription	<i>Je souhaitais candidater pour le master MEEF, puis-je encore le faire fin août ou début septembre 2021 ?</i>	Si vous avez procédé à une e-candidature, c'est possible.
6.	Préinscription / inscription / ENT	<i>Comment activer mon compte informatique ?</i>	Effectuez la procédure d'activation à partir du lien http://www.univ-antilles.fr/charte-numerique et attendez 24h pour que la demande soit effective.
7.	Préinscription / inscription / ENT	<i>Quels sont mes identifiants pour accéder aux services informatiques de l'Université des Antilles ?</i>	<p>Hyperplanning : Votre identifiant est celui qui vous a été attribué lors de l'activation de votre compte informatique (voir plus haut). Votre mot de passe est celui que vous avez saisi au même moment.</p> <p>Autres services : Votre identifiant est celui qui vous a été attribué lors de l'activation de votre compte informatique (voir plus haut). Votre mot de passe est votre numéro INE en majuscules</p>
8.	Préinscription / inscription / ENT	<i>J'ai une difficulté d'accès à mon espace numérique de travail. Comment puis-je procéder ?</i>	Contactez le service informatique à l'adresse informatique-inspeguadeloupe@univ-antilles.fr

Rentrée universitaire 2021-22 - Proposition – FAQ – Août 2021

	Domaine	Question	Réponse																								
9.	Préinscription / inscription / ENT	La mise en place de mon adresse mail institutionnelle ne semble pas effective. Comment y remédier ?	Contactez le service informatique à l'adresse informatique-inspeguadeloupe@univ-antilles.fr																								
10.	Préinscription / inscription / Début des enseignements	Je ne dispose pas encore de relevés de notes, et je ne peux donc pas finaliser mon inscription. Pourrais-je commencer à suivre les enseignements ?	Un délai vous sera accordé, mais vous devez impérativement signaler le problème à la scolarité scolarite-inspeguadeloupe@univ-antilles.fr																								
11.	Formation / Pédagogie / Contenu des enseignements	Où prendre connaissance des enseignements dispensés dans un parcours ou une mention du master MEEF, ou un diplôme universitaire ?	L'offre de formation est disponible ici : http://formations.univ-antilles.fr/#/formations																								
12.	Formation / Pédagogie / Contenu de l'offre	Comment avoir des informations sur le contenu des formations ? Sont-elles disponibles en ligne ?	L'offre de formation est disponible ici : http://formations.univ-antilles.fr/#/formations																								
13.	Formation / Pédagogie / Examens	Pour toute question relative aux convocations d'examens, comment dois-je procéder ?	Contactez le service scolarité à l'adresse scolarite-inspeguadeloupe@univ-antilles.fr																								
14.	Formation / Pédagogie / Contacts	Comment puis-je m'adresser au responsable de la formation qui m'intéresse, j'ai une question d'ordre pédagogique ou concernant le contenu, et je n'ai pas trouvé la réponse sur le site web ?	<p>Au 26/08/2021, les responsables auxquels vous pouvez vous adresser sont les suivants :</p> <table border="0"> <tr> <td>Master MEEF Mention 1^{er} degré</td> <td>Sidonie.bourguignon@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Master MEEF Mention 2nd degré</td> <td>Regine.dondon@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Master MEEF Mention 2nd degré, Parcours Créole</td> <td>mirna.bolus@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Master MEEF Mention 2nd degré, Parcours EPS</td> <td>gilles.marrot@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Master MEEF Mention 2nd degré, Parcours Lettres modernes</td> <td>christian.chery@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Master MEEF Mention 2nd degré, Parcours Mathématiques</td> <td>regis.blache@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Master MEEF Mention 2nd degré, Parcours Physique-Chimie</td> <td>philippe.bilas@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Master MEEF Mention 2nd degré, Parcours SVT</td> <td>fadel.chahim@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Master MEEF Mention Encadrement éducatif</td> <td>patricia.marin@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Master MEEF Mention Pratiques et Ingénierie de Formation (PIF)</td> <td>marie-paule.poggi@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Formation initiale</td> <td>mylene.terro@univ-antilles.fr</td> </tr> <tr> <td>Formation continue</td> <td>helene.de-canteloube@univ-antilles.fr</td> </tr> </table>	Master MEEF Mention 1 ^{er} degré	Sidonie.bourguignon@univ-antilles.fr	Master MEEF Mention 2 nd degré	Regine.dondon@univ-antilles.fr	Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours Créole	mirna.bolus@univ-antilles.fr	Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours EPS	gilles.marrot@univ-antilles.fr	Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours Lettres modernes	christian.chery@univ-antilles.fr	Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours Mathématiques	regis.blache@univ-antilles.fr	Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours Physique-Chimie	philippe.bilas@univ-antilles.fr	Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours SVT	fadel.chahim@univ-antilles.fr	Master MEEF Mention Encadrement éducatif	patricia.marin@univ-antilles.fr	Master MEEF Mention Pratiques et Ingénierie de Formation (PIF)	marie-paule.poggi@univ-antilles.fr	Formation initiale	mylene.terro@univ-antilles.fr	Formation continue	helene.de-canteloube@univ-antilles.fr
Master MEEF Mention 1 ^{er} degré	Sidonie.bourguignon@univ-antilles.fr																										
Master MEEF Mention 2 nd degré	Regine.dondon@univ-antilles.fr																										
Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours Créole	mirna.bolus@univ-antilles.fr																										
Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours EPS	gilles.marrot@univ-antilles.fr																										
Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours Lettres modernes	christian.chery@univ-antilles.fr																										
Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours Mathématiques	regis.blache@univ-antilles.fr																										
Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours Physique-Chimie	philippe.bilas@univ-antilles.fr																										
Master MEEF Mention 2 nd degré, Parcours SVT	fadel.chahim@univ-antilles.fr																										
Master MEEF Mention Encadrement éducatif	patricia.marin@univ-antilles.fr																										
Master MEEF Mention Pratiques et Ingénierie de Formation (PIF)	marie-paule.poggi@univ-antilles.fr																										
Formation initiale	mylene.terro@univ-antilles.fr																										
Formation continue	helene.de-canteloube@univ-antilles.fr																										
15.	Formation / Alternance / Stage	Pour le Master MEEF, quelle sera ma situation en qualité de stagiaire si je m'inscris en M1 mention 1 ^{er} degré, mention 2 nd degré ou mention Encadrement éducatif ? Que se passera-t-il en M2 ?	<p>En M1, le stage sera un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA).</p> <p>En M2, dans le cadre de la réforme nationale des INSPE en vigueur à compter de la rentrée universitaire 2021-22, le statut est celui d'alternant (professeur contractuel alternant). Dans certains cas spécifiques, le stage peut être de type SOPA (avec avis de l'académie de région Guadeloupe).</p> <p>Les lauréats de concours ont le statut de fonctionnaires stagiaires.</p>																								

	Domaine	Question	Réponse
16.	Formation / Calendrier de l'année	<i>A quelles dates se tiendront les formations ? Est-il possible de disposer d'un calendrier de l'année ?</i>	Ce calendrier est adressé aux étudiants et stagiaires par la scolarité dès validation.
17.	Formation / Calendrier / Démarrage	<i>A quelles périodes démarrent les formations ?</i>	Au titre de l'année universitaire 2021-22, les formations démarrent le 9 septembre 2021 suivant des emplois du temps disponibles sur hyperplanning : http://edt.univ-ag.fr/hp/invite
18.	Formation / Géolocalisation	<i>J'habite les Iles du Nord, comment pourrai-je suivre ma formation ?</i>	S'il s'agit du Master MEEF, contactez le département formation initiale formationinitiale-inspeguadeloupe@univ-antilles.fr , sinon, contactez le département formation continue formationcontinue-inspeguadeloupe@univ-antilles.fr
19.	Formation / Concours de l'éducation nationale / Fonctionnaire stagiaire	<i>J'ai réussi à un concours de l'éducation nationale. Quelle formation devrai-je suivre ?</i>	Si vous n'avez pas validé de Master, vous devrez valider le Master MEEF (dans le cadre de la formation initiale). Si vous êtes titulaire d'un Master, vous suivrez une « Formation Adaptée à l'Enseignement » (FAE) dans le cadre de la formation continue.
20.	Formation / Concours de l'éducation nationale / Calendrier	<i>A quel moment de mon parcours de formation pourrai-je passer les concours de recrutement de l'éducation nationale ?</i>	Dans le cadre de la réforme nationale des INSPE en vigueur à compter de la rentrée universitaire 2021-22, les concours sont positionnés en M2.
21.	Concours de l'éducation nationale - Reconversion professionnelle	<i>Faut-il que je sois inscrit.e en master pour m'inscrire à un concours de l'Education nationale ?</i>	Il existe plusieurs modalités d'accès aux concours de l'éducation nationale, tout dépend de votre parcours de formation, de votre parcours professionnel et/ou de votre situation familiale. Le portail national suivant précise les conditions d'accès : https://www.devenirensignant.gouv.fr/cid99017/les-conditions-d-inscription.html
22.	Concours de l'éducation nationale - Préprofessionnalisation	<i>Puis-je commencer à me préparer au métier d'enseignant avant d'entrer en Master MEEF ?</i>	Les deux principales possibilités sont les suivantes : - Après le bac - pour le 1^{er} degré , il existe le « Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles » (PPPE). Dans le cadre du partenariat « Université des Antilles/Académie de région Guadeloupe », le dispositif est en cours de mise en place (cf. https://www.devenirensignant.gouv.fr/cid98901/de-licence-master-meef.html) - Après le niveau L1 - pour le 1^{er} degré et le 2nd degré , il existe le dispositif d' assistant d'éducation (AED) en préprofessionnalisation accessible aux étudiants ayant validé le niveau L1 d'une licence (cf. https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo41/MENH1929194C.htm)
23.	Documentation	<i>Je ne m'inscris pas en Master MEEF. Pourrais-bénéficier d'un accès à la BU du Campus du Morne Ferret ?</i>	Le Service Commun de Documentation de l'Université des Antilles propose plusieurs statuts. Ceux-ci sont précisés au lien http://www.univ-antilles.fr/vie-des-campus/bibliotheques Des informations concernant la BU du Campus du Morne Ferret sont accessibles au lien https://bu.univ-antilles.fr/bibliotheque/bu-du-morne-ferret
24.	Hébergement	<i>J'ai fait une demande de logement qui a été acceptée, mais je souhaite retarder ma date de début d'hébergement. Comment procéder ?</i>	Vous pouvez signaler toute situation particulière en contactant le service « Hébergement » par mail à l'adresse hebergement-inspeguadeloupe@univ-antilles.fr

Rentrée universitaire 2021-22 - Proposition – FAQ – Août 2021

	Domaine	Question	Réponse
25.	Autre domaine ? Autre question ?	<i>Je n'ai pas trouvé la réponse à la question que je me pose, comment puis-je vous contacter ?</i>	La ligne 05 90 21 36 36 est accessible de 8h à 16h du lundi au vendredi à compter du 30/08/2021 et toute demande peut être adressée à accueiletudiantsINPE971@univ-antilles.fr .